



AGENDA 21 DE LA CULTURE

2^{EME} RENCONTRE DES PARTENAIRES - 27 AVRIL 2010

INTRODUCTION

Par « Pôl » artiste musicien

Mots d'accueil par Jean-François Tallio – adjoint à la culture

1) PRESENTATION

- Rappel des 4 enjeux de l'Agenda 21 communal
- Les finalités de l'agenda 21 de la culture
- Retour sur la 1ère rencontre du 6 février (liste des mots retenus)

2) ATELIERS

- Répartition des participants en 2 ateliers
- Partage du compte-rendu de la première rencontre : atouts et axes d'amélioration en matière de culture à Saint-Herblain
- Quels enjeux pour la politique culturelle ?
- Quels axes de travail prioritaires ?

3) RESTITUTION EN PLENIERE DES CONCLUSIONS DES ATELIERS

- Les axes retenus
- *Les co-animateurs identifiés pour chaque axe*
 - **AXE 1 : Favoriser les parcours de la personne dans les domaines culturels et artistiques**
→ *Anne Guillois + DAC*
 - **AXE 2 : Droit aux pratiques culturelles pour tous**
→ *Marthe Gauducheau + DAC*
 - **AXE 3 : Capter, conserver, transmettre, valoriser le patrimoine humain** (patrimoine humain culturel, artistique, architectural, ...)
→ *Charles Bodin + DAC*

 - **AXE transverse : Améliorer la communication** (accessibilité de l'information, supports, mobilisation, valorisation de l'existant – événements, actions, acteurs – actions ville, participation à la politique et à l'action culturelle...)

Les axes ne sont pas classés par ordre d'importance.

Pour chaque axe identifié, un atelier sera organisé et accessible à tous pour venir l'enrichir et développer des pistes d'actions.

4) SYNTHÈSE DES ATELIERS

Atelier N°1

Les axes de progression évoqués :

- 1) **Information/expression des Herblinois** : les habitants ne sont pas au courant de ce qui se fait en matière de culture. Il est nécessaire de mieux valoriser l'existant (événements et actions locales) et d'offrir une meilleure visibilité/lisibilité d'ensemble. Les Herblinois doivent être impliqués dans la vie culturelle. Ils peuvent devenir des prescripteurs et des programmeurs. Comment intéresser ceux qui sont déjà dans la « survie ».
- 2) **Moyens de communication** : les brochures et autres programmes culturels ne sont pas facilement accessibles, ni évocateurs. Il faut adapter le langage et le format. Il faut donner les clés aux gens pour qu'ils comprennent et se sentent concernés. Il faut surprendre pour intéresser. Comment travailler avec ceux qui sont loin de la culture ? Il y a bien deux enjeux distincts : mobiliser et intéresser. Utiliser les réseaux et les nouveaux médias en faisant attention de bien cibler.
- 3) **Service public de la culture** : il faut élargir la simple vision « équipements » au « service public de la culture ». Rejoint la question des droits à la culture et de la politique municipale. Les centres socioculturels sont les « poumons » de l'action locale, de la médiation. Développer la notion de parcours individuel culturel. Il faut donner des clés et cela doit commencer à l'école, ce qui rejoint la notion de parcours.
- 4) **Complémentarités et dialogue** : la densité d'acteurs et d'actions impose de renforcer les liens entre eux et leurs complémentarités. Des liens doivent se tisser (se renforcer) avec les écoles (école, collège, lycée) et les acteurs du péri/extra scolaire.
- 5) **Proximité** : les CSC sont à une échelle pertinente d'action, proche des habitants. Des réflexions peuvent concerner les résidences d'artistes et les lieux/espaces d'expression culturelle et artistique. Il faut des actions culturelles proches des gens. La ville a délibéré pour créer un poste de médiateur culturel. Le portage du livre est une action exemplaire.
- 6) **Diversité culturelle** : il faut mieux la connaître et la valoriser (état des lieux à conduire). Il faut se donner le temps de l'observation, travailler dans la durée, regarder ce qui émerge, favoriser l'innovation, expérimenter. Travailler sur les liens entre les générations.

PROPOSITIONS :

- 1- Conditions d'accès et communication
 - a. Réaliser un état des lieux des pratiques, des attentes ;
 - b. Donner les clés et faire connaître l'existant : adapter les outils de communication existants, les rendre plus accessibles aux différents publics. Utiliser les différents moyens de communication et de réseau/NTIC. Site internet de la ville ;
 - c. Travailler sur la notion de parcours culturel et artistique ;
 - d. Renforcer les liens : passerelles avec le secteur éducatif (école, péri/extra scolaire) et social (CCAS) ;
 - e. Travailler sur l'identité de la ville : quelle place donne-t-on à la culture ? Quelles sont les diversités culturelles ? Comment valoriser les actions, les acteurs, les productions...
- 2- Médiation et mobilisation :
 - a. Mieux valoriser les acteurs et les lieux d'expression ;

- b. Mieux articuler les lieux, les acteurs, les temps ;
- c. Travailler sur les complémentarités entre les différentes structures et tisser plus de passerelles ;
- d. Lancer des expérimentations en partenariat avec les CSC ;
- e. Finalités de l'agenda 21 de la culture : favoriser l'expression et la participation citoyenne, impliquer dans l'agenda 21 les acteurs de la culture, la ville (élus et agents), les habitants, les CSC, les CCQ, les associations, les collectivités voisines et les entreprises ;
- f. Vers un droit à la culture, à un service public de la culture.

Atelier N°2

Les axes de progression évoqués :

- 1) La complémentarité de l'offre : d'abord veiller à ce que chaque CSC propose une offre minimum et cohérente – idée d'un socle commun – préciser les missions des CSC.
- 2) Proposer des parcours culturels et artistiques tout au long de la vie :
 - développer les passerelles entre les temps, les acteurs, les disciplines ;
 - accepter des niveaux d'exigence différents.
- 3) Travailler sur les perceptions de la Culture, des Cultures – de la Culture (savante) à la culture sociale, à la création.
- 4) Accentuer le soutien à la création, à la diffusion.
- 5) Importance de la proximité : développer de petits lieux accessibles.
- 6) Accompagner la personne :
 - en créant des parcours culturels et artistiques, en assurant un enseignement artistique
 - en renforçant la proximité (d'un point de vue géographique mais aussi en terme d'adhésion à...)
 - en soutenant la création (avec les notions de rencontres, de confrontations, de diffusions)
- 7) Penser différemment la culture avec l'Agenda 21 :
 - donner accès à...
 - mettre en débat la politique culturelle
 - évaluer
- 8) Place des équipements, des acteurs.... Vers un service public de la culture.
 - qui fait quoi ?
 - complémentarités
- 9) Utilisation de termes connotés : offre, demande -> propositions qui font référence au marché.
- 10) Participer au « vivre-ensemble » : l'expression des habitants est une forme de culture. Prise en compte du potentiel humain.
- 11) Mémoire et patrimoine : quelle conservation, valorisation et transmission :
 - Valorisation des savoir être et savoir faire (patrimoine immatériel)
- 12) Fonds de la Maison des arts : lieu de préservation et de valorisation.

PROPOSITIONS :

- 1- Proposer des parcours culturels et artistiques tout au long de la vie
- 2- Développer un service public de la culture pour penser différemment la culture en s'appuyant sur les complémentarités, la participation du plus grand nombre.
- 3- Organiser la préservation, la valorisation et la transmission de la mémoire et du patrimoine

5) LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

ATELIER 1 : « FAVORISER LES PARCOURS DE LA PERSONNE DANS LES DOMAINES CULTURELS ET ARTISTIQUES »

Date : 2 juin 2010 à 18h

Lieu : au CSC du Sillon de Bretagne

ATELIER 2 : « DROIT AUX PRATIQUES CULTURELLES POUR TOUS »

Date : 9 juin 2010 à 18h

Lieu : à la Maison du Citoyen

ATELIER 3 : « CAPTER, CONSERVER, TRANSMETTRE, VALORISER LE PATRIMOINE HUMAIN »

Date : 3 juin 2010 à 18h

Lieu : au CSC de la Bernardière

Renseignements complémentaires : www.saint-herblain.fr (rubrique culture et Agenda 21 de la culture)